



Compte-rendu du Conseil Syndical en date du 25 MARS 2019

Délégués titulaires présents :

MM. CRAVE Bruno – STOUFF Jean-Paul – LATZ Christian - GEORGES Christophe - BEHRA Jean-Claude.

Délégués mandatés : /

Délégués titulaires absents ou excusés : MM. FARQUE Alexandre – SORET François.

Le Conseil Syndical a choisi pour secrétaire Monsieur CRAVE Bruno.

Monsieur le Président remercie les délégués pour leur présence et il leur présente l'ordre du jour.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Délibération

Les Délégués, placés sous la présidence de Monsieur Bruno CRAVE, Vice-Président, approuvent, à l'unanimité, le Compte Administratif 2018, comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	Total des sections
Recettes			
prévisions	980 424.38	1 373 205.86	2 353 630.24
réalisations	130 472 83	1 301 641.85	1 432 114.68
Dépenses			
prévisions	980 424.38	1 373 205.86	2 353 630.24
réalisations	857 407.95	677 215.49	1 534 623.44
Résultat brut de l'exercice 2018	- 726 935.12	624 426.36	- 102 508.76
<i>Résultat à la clôture de l'exercice précédent</i>	306 767.38	58 162.96	364 930.34
<i>Part affectée à l'investissement en 2018</i>		0.00	0.00
Résultat à la clôture de l'exercice 2018	- 420 167.74	682 589.32	262 421.58
Restes à réaliser 2018	83 539.00		83 539.00
	- 503 706.74	682 589.32	178 882.58

COMPTE DE GESTION 2018

Délibération

Les Délégués, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le Compte de Gestion 2018 de Madame la Trésorière qui présente le même résultat que le Compte Administratif 2018,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer ce document.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Délibération

Le Conseil Syndical,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,
Constatant que le compte administratif présente :

un excédent de fonctionnement de 682 589.32 Euros pour l'exercice 2018,

➤ **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

- autofinancement de l'investissement : **503 706.74 Euros**

- le solde soit **178 882.58 Euros** sera repris en section d'exploitation du Budget Primitif 2019.

BUDGET PRIMITIF – ANNEE 2019

Délibération

Les Délégués, à l'unanimité, votent le Budget Primitif 2019, comme suit :

Section d'Exploitation

Dépenses 869 918.58 €

Recettes 869 918.58 €

Section d'Investissement

Dépenses 993 231.74 €

Recettes 993 231.74 €

CESSION FRAISE A NEIGE

Délibération

Monsieur le Président informe les délégués que le Syndicat avait acquis en 2010 une fraise à neige, afin d'effectuer le déneigement de la cour du bâtiment de Lagrange. Ce matériel n'est plus utilisé à ce jour.

Il propose donc aux délégués de vendre la fraise à neige. Une évaluation du prix a été réalisée par un professionnel. Le montant a été arrêté à 600 € HT. Monsieur Charles DUBAIL, agent du Syndicat, s'est porté acquéreur.

Les délégués, à l'unanimité :

- **AUTORISENT** Monsieur le Président à céder la fraise à neige à M. Charles DUBAIL pour un montant de 600 € HT, soit 720 € TTC (Sept cent vingt euros toutes taxes comprises).

RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE D'EAU EN PVC SUR LA COMMUNE DE PETITEFONTAINE DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE

Monsieur le Président rappelle aux délégués qu'une subvention a été accordée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour les travaux de renouvellement de la conduite en PVC située entre la Commune de PETITEFONTAINE et la Seigneurie. Cette subvention concernait les 2 premières tranches de cette opération.

La 3^{ème} tranche est inscrite au budget 2019 et sera donc réalisée cette année. Monsieur le Président demande aux délégués de l'autoriser à déposer le dossier de demande de subvention.

Les Délégués, à l'unanimité :

- **AUTORISENT** Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour la 3^{ème} tranche des travaux de renouvellement de la conduite située à Petitefontaine.

RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE DN 125 A FELON DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE

Monsieur le Président propose aux délégués de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour les travaux de renouvellement de la conduite DN 125 à Felon.

Les Délégués, à l'unanimité :

- **AUTORISENT** Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'eau pour les travaux de renouvellement de la conduite Dn 125 à Felon.

**RENFORCEMENT CONDUITE DN 80 PLACE DE L'ÉGLISE A ROUGEMONT-LE-CHATEAU
DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE**

Monsieur le Président informe les délégués que la commune de Rougemont-le-Château réalisera en 2019 la réfection de la place de l'Église.

Ces dernières années, de nombreuses fuites ont été réparées sur la conduite DN 80 traversant cette place. Il est donc impératif de changer cette conduite.

Monsieur le Président propose aux délégués de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Les Délégués, à l'unanimité :

- **AUTORISENT** Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'eau pour les travaux de renouvellement de la conduite DN 80 Place de l'Église à Rougemont-le-Château.

**ACQUISITION DE COMPTEURS A TETES EMETTRICES ET D'UN LOGICIEL D'EXPLOITATION
DES DONNÉES
DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE**

Monsieur le Président propose aux délégués de demander une subvention à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour l'acquisition de compteurs à têtes émettrices et d'un logiciel permettant d'exploiter les données.

Les Délégués, à l'unanimité :

- **AUTORISENT** Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'eau pour l'acquisition de compteurs à têtes émettrices et d'un logiciel d'exploitation des données.

**CLÔTURE DES PERIMETRES DE PROTECTION DES GRAVIERS
DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE**

Monsieur le Président informe les délégués que l'élargissement de la clôture du Périmètre de Protection Immédiat (PPI) des Gravieres est nécessaire suite à l'acquisition d'une parcelle de terrain.

Monsieur le Président demande aux délégués de l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Le Conseil Syndical, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'eau pour les travaux de clôture des périmètres de protection des Gravieres.

FORMATION DE MAINTIEN ET D'ACTUALISATION DES COMPETENCES DE SAUVETEURS SECOURISTES

A la demande des Collectivités, le Centre de Gestion organise pour l'année 2019, des formations de maintien et d'actualisation des compétences de sauveteurs secouristes du travail.

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 16 octobre 2018, le coût forfaitaire de la formation s'élève à 54 euros, toutes taxes comprises, par jour et par agent. Ce tarif tient compte de la rémunération du formateur et des frais de reprographie. Les frais de repas du midi sont à la charge de la collectivité.

Le Syndicat souhaite que le centre de gestion forme ses agents. En 2019, un agent est concerné par cette formation.

Les Délégués, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité :

- **DE RESERVER** les crédits correspondants au budget,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions de formation jusqu'à la fin de l'année 2020.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président informe les délégués de l'avancement des travaux :

- Les travaux de renouvellement de la conduite à Petitefontaine (2^{ème} tranche) sont terminés depuis fin février.
- Les travaux de renouvellement de la conduite allée Gaston et Victor Erhard ont commencé le lundi 18 mars.
- Une réunion a été programmée le 18 mars également en présence de M. François SORET, afin d'organiser les travaux de renouvellement de la conduite située place de l'Eglise.

Monsieur le Président précise au conseil syndical qu'une réunion sécheresse a été organisée le 5 mars par les services de la Préfecture. Une réunion avec les services du Conseil Départemental et Monsieur le Maire de Petitefontaine s'est déroulée le 14 mars pour la préparation des travaux d'implantation d'un plateau au niveau du pont ; ces travaux n'auront pas d'impact sur la 3^{ème} tranche de renouvellement de la conduite.

Monsieur le Président informe les délégués que les agents du service technique sont actuellement sur le site « les Gravier » à Rougemont-le-Château, ils effectuent des travaux d'élagage et de débardage.

Monsieur le Président rappelle qu'un courrier avait été adressé aux communes, afin que les conseils municipaux se prononcent sur le maintien du Syndicat au-delà du 1^{er} janvier 2020. A ce jour, 2 communes ne se sont pas encore prononcées, il s'agit de la commune de Felon et de la commune de Saint-Germain-le-Châtelet. Toutes les autres communes, hormis la commune de Petitefontaine, ont voté pour le maintien du Syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée vers 22 heures.